



# Comité Départemental de Tir du Val d'Oise

Sarcelles, le 24 juin 2024

**OBJET : STAGE DE POSITIONNEMENT ANIMATEUR DE CLUB F.F.TIR.**

Monsieur le Président,

Une attestation de participation au stage de positionnement d'animateur de club est obligatoire pour pouvoir suivre la formation d'animateur de club organisée par la Ligue Régionale de Tir d'Île de France.

La durée du stage est d'une journée.

La prochaine session aura lieu le **dimanche 15 septembre 2024**  
**de 9 h 30 à 17 h 00**  
**au stand du TIR de ROISSY**  
**Les Fonds de Changy**  
**95700 Roissy en France**

Les conditions d'accès à cette formation sont les suivantes :

- être licencié à la F. F. Tir depuis un an minimum ;
- détenir un carnet de tir (joindre la photocopie à la fiche d'inscription) ;
- avoir au moins seize ans au début de la formation et présenter une autorisation parentale pour les mineurs.

**Attention** : un résultat obtenu lors d'un championnat de la saison écoulée ou en cours, dans une discipline ISSF de son choix sera indispensable pour s'inscrire à la formation d'animateur.

L'inscription se fait par retour de la fiche jointe dûment remplie par courrier électronique à l'adresse de messagerie suivante : [david.nardon@wanadoo.fr](mailto:david.nardon@wanadoo.fr). Elle ne sera définitive que si un chèque de 25 euros établi à l'ordre du Comité départemental de tir du Val d'Oise couvrant la participation aux frais de ce stage, repas compris, est remis le jour de la formation.

**Date limite d'inscription : 31 août 2024**

Les participants devront se munir de l'arme **10 mètres** dont ils se servent habituellement et du matériel nécessaire à la prise de notes ainsi que d'une clé USB.

Merci de communiquer, à l'adresse donnée, les coordonnées des candidats afin de pouvoir les joindre rapidement en cas d'urgence.

**Attention : le nombre de candidats est limité à 16.**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour les formateurs  
D. Nardon

---

*Maison des Comités Sportifs « Jean Bouvelle » 106 rue des Bussys 95600 SAUBONNE*

Adresse site : <http://www.cdtir95.fr>

Association Régie par la Loi de 1901. Déclarée le 25 août 1969. J. O. n°220 du 19.09.1969

Agréée Ministère Jeunesse et Sports, sous le n° 12325



# Comité Départemental de Tir du Val d'Oise

## FICHE D'INSCRIPTION

au stage de positionnement animateur de Club  
session de septembre 2024

(à retourner avant le 31 août 2024 à [david.nardon@wanadoo.fr](mailto:david.nardon@wanadoo.fr))

Je soussigné,.....

PRÉSIDENT DU CLUB .....N° du club \_\_\_\_\_

présente la candidature de

N° de licence : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_\_

PRÉNOM : ..... NOM : .....  
(en lettres capitales)

adresse : n° : ....., voie : .....

Code postal : \_\_\_\_ ville : .....

Adresse messagerie internet : .....@.....

Téléphone fixe : \_\_\_\_\_

téléphone portable : \_\_\_\_\_

Fait à ....., le \_\_ / \_\_ / 2024

Signature du candidat

Signature du Président

Pièce à fournir : chèque de 25 euros à l'ordre de CDTir 95  
à donner le jour du stage.

---

*Maison des Comités Sportifs « Jean Bouvelle » 106 rue des Bussys 95600 SAUBONNE*

Adresse site : <http://www.cdtir95.fr>

Association Régie par la Loi de 1901. Déclarée le 25 août 1969. J. O. n°220 du 19.09.1969

Agréée Ministère Jeunesse et Sports, sous le n° 12325